

Ce module d'orientation personnalisé permet, pour les collectivités, d'apporter une réponse aux souhaits d'évolution professionnelle des agents. Il s'inscrit dans le cadre d'une recherche de mobilité, d'un re-positionnement lié à des évolutions de services, d'une situation professionnelle difficile ou d'une nécessité de changer de métier

## OBJECTIFS

Analyse du parcours professionnel et des compétences de la personne

Recherche de pistes d'évolution et élaboration de scénarios professionnels tenant compte de la pertinence et du réalisme des propositions

## PUBLIC

Agents titulaires ou non titulaires de la fonction publique territoriale des communes ou organismes intercommunaux du Pays Voironnais

**Pré requis** : pas de pré requis spécifique mais sur prescription du service Ressources Humaines du Pays Voironnais (service mobilité du Pays Voironnais)

**Délai d'accès** : un premier rendez-vous est proposé dans les 20 jours

## DURÉE ET RYTHME

Le calendrier est défini en fonction des besoins du candidat

**De 15 à 20h - Entre 3 et 6 mois selon calendrier défini**

Parcours de formation individualisé  
Formation présentielle et/ou à distance

## LIEU DE FORMATION

MIFE Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan

**Bâtiment L'Atrium – 86 Boulevard Denfert Rochereau – 38500 Voiron**

## TARIFS

Selon la convention collective territoriale du territoire du Pays Voironnais.

Des solutions de financement existent

Contactez-nous  
**Forfait de 600 euros**

## CONTACT

GODET Marie-Christine

**Bâtiment L'Atrium – 86 Boulevard Denfert Rochereau – 38500 Voiron**

## MODALITÉS D'ACCÈS

### INSCRIPTION

Tel/mail : 04 76 93 17 18

marie-christine.godet@paysvoironnais.com

## ACCESSIBILITÉ

Les besoins des personnes en situation de handicap sont identifiés et pris en compte.

Accessible à toute personne en situation de handicap - Bus et Gare SNCF à proximité – Parkings payants  
Places de stationnement adaptées

## CONTENU

**Organisation du bilan professionnel adaptée en durée et en contenu aux caractéristiques de la personne et aux objectifs du bilan**

**Une phase préliminaire qui a pour objet de :**

- Préciser la demande
- Informer sur la démarche du Bilan Professionnel
- Vérifier la pertinence de la demande
- Programmer la prestation (calendrier, rythme, ...) si la personne est prête à s'engager

**Une phase d'investigation composée :**

**d'entretiens d'accompagnement individuels** d'orientation approfondie, comprenant des entretiens et un travail sur les outils et tests d'orientation

- Entretiens de 1 à 2 heures chacun toutes les semaines ou tous les 15 jours.
- Nombre d'entretiens variables selon les personnes

**Une phase de conclusion :**

**Élaboration et remise d'un document de synthèse**

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

*La personne est actrice de son parcours, et créatrice de son devenir professionnel, elle va mobiliser au fil de ses expériences, différents apprentissages et acquérir de nouvelles compétences*

Le participant est accompagné par un conseiller/référent unique, expert en orientation professionnelle, tout au long de son parcours

L'accompagnement s'organise sous forme d'entretiens individuels (en présentiel et/ou à distance) :

- Entretiens d'exploration
- Entretiens d'explicitation
- Travail sur outils, tests

La prestation est adaptée à la situation et aux besoins des personnes

## OUTILS

Tests de personnalité, questionnaires et grilles d'intérêts, de valeurs et de motivation professionnelle, analyse de parcours

Tests d'orientation numériques

Salle de documentation

## ÉVALUATION

Tout au long du parcours en fonction des objectifs définis lors des entretiens

Document de synthèse remis au participant. Réalisation avec l'accord de l'agent d'un bilan tripartite avec l'agent, le service RH et le responsable de service

Enquête de satisfaction